



LES DYSARTHRIES NEUROLOGIQUES

Intervenante: Brigitte ASSORIN-AITHAMON, Orthophoniste libérale

Dates: Vendredi 8 juillet 2016

Horaires: 8h30 –12h45 / 13h45 - 18h (8h) Accueil dès 8h15

Merci de prévoir 30 minutes supplémentaires en fin de formation pour remplir les divers documents (questionnaires de fin de formation).

Nombre de participants: 15

Prix: 170 euros TTC (chèque)

Prix DPC : 210€

étape 1 : Questionnaire d'auto évaluation: du 6/06 au 1/07/2016

étape 2 : Formation présentielle: le 8/07/2016

étape 3 : Questionnaire d'évaluation des connaissances : du 11/07 au 9/09/2016

Lieu: Espace Vestrepain , 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

Inscriptions avant le: 8 juin 2016

Objectifs : Le but de cette journée de formation sera de proposer une démarche d'évaluation et de prise en charge orthophonique des dysarthries.

Problématique de la formation : La dysarthrie est définie comme « *un trouble de la réalisation motrice de la parole, secondaire à des lésions du système nerveux central ou périphérique* » (Darley et al., 1975). Elle est fréquente dans de nombreuses pathologies neurologiques : Accident vasculaire, traumatisme crânien, maladie de Parkinson et maladies apparentés, Sclérose en plaques ...

Un tel constat laisse supposer que nous avons été confronté(e)s ou que nous serons confronté(e)s à la dysarthrie, dans la pratique professionnelle des orthophonistes. Elle nécessite une analyse particulière : l'approche clinique est la plus habituelle, mais l'analyse instrumentale est rendue de plus en plus accessible. Quel(s) évaluation(s) avons nous à notre disposition ? Elle rend la communication difficile voire impossible pour certains



patients. Le rôle de l'orthophoniste est de mettre tout en œuvre afin de restaurer, adapter ou compenser la communication.

Programme :

8h30/9h30 : mise en relation avec questionnaire « non présentiel » et écoute d'enregistrements.

9h30/10h30 : définitions, neurophysiologie de la parole, diagnostic différentiel

10h30/12h30 : classification des dysarthries, pathologies neurologiques sous-jacentes

14h/15h45 : évaluation des dysarthries ; quels outils d'évaluation ?

15h45/18h : Etudes de cas et prise en charge .

Merci de prévoir 30 minutes supplémentaires en fin de formation pour remplir les divers documents (questionnaires de fin de formation).

Moyens pédagogiques :

Les différents points suivants seront abordés :

partie théorique : définitions, classifications, diagnostic différentiels, pathologies évaluation : quels bilans ? (travail sur enregistrement)

prise en charge

Etude de cas

A noter :

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation. Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction seront remis aux participants et devront être complétés et remis à l'animatrice à la fin de la formation.

A adresser au :

SDORMP FORM
« inscription 2016, formation 10 »
BP 4
31450 BAZIEGE

Contact : Aurélie JOSSE : 05 34 66 30 69